

REPUBLIQUE FRANCAISE
(exécution de l'Article 48 de la loi du 5 avril 1884)

VILLE D'ENGHIEN-LES-BAINS

A V I S

LE CONSEIL MUNICIPAL

se réunira le Jeudi 14 Novembre 2019 à 20h45

à l'Hôtel-de-Ville

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 3 octobre 2019
- Communications de Monsieur le Maire
- Donner acte des décisions prises par le Maire
- Questions d'actualité

Rapporteur

I. ADMINISTRATION GENERALE

1. Mise à jour du tableau des effectifs

Monsieur le Maire

II. AFFAIRES FINANCIERES

2. Rapport relatif au compte rendu d'activité du délégataire sur l'exploitation du Casino, des Thermes et du Grand Hôtel d'Enguien-les-Bains pour l'exercice 2017-2018
3. Rapport du délégataire sur l'exploitation du marché forain pour l'exercice 2018
4. Approbation du rapport de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) de Plaine Vallée du 17 septembre 2019.

Monsieur HANET

Madame FAUVEAU-MARTINET

Madame MERCHAT

III. AFFAIRES PETITE ENFANCE, PREVENTION ET SANTE

5. Rapport du délégataire sur l'exploitation de la Maison de la Petite Enfance pour 2018

Madame RICOLFI-BOUVELLE

IV. AFFAIRES TECHNIQUES

6. Rapport annuel d'activité du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) et rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, exercice 2018
7. Protocole indemnitaire entre la Ville d'Enghien-les-Bains et l'Etablissement public foncier d'Ile de France (EPFIF) portant sur la résiliation amiable du bail commercial « LA BRIOCHE D'ENGHIEN » sis 4 rue du Départ, à Enghien-les-Bains.

Monsieur HANET

Monsieur le Maire

V. QUESTIONS DIVERSES

Enghien-les-Bains, le 8 novembre 2019

**Le Maire,
1^{er} Vice-président
du Conseil départemental du Val d'Oise,**



Philippe SUEUR ✱